

Les Délégués Provinciaux à l'Education Nationale et à la Jeunesse, les Présidents des Universités et les Directeurs Généraux des Instituts sont chargés de l'exécution de ce présent communiqué et les Recteurs d'académie d'en assurer le suivi des effets.

**Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique,
ABOUBAKAR ASSIDICK TCHOROMA**

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
HOUDEINGAR DAVID NGARIMADEN**

VIII- Fermeture des aéroports et des frontières nationales et premières mesures de précaution (depuis le 18 mars 2020)

L'aéroport international de N'Djamena Hassan Djamous est fermé depuis le 18 mars 2020.

Veillez trouver ci-dessous le communiqué du Gouvernement instaurant la fermeture de l'aéroport. Prévue à partir du 19 mars, celle-ci est intervenue le 18 mars pour une durée de 15 jours renouvelable, et a depuis été successivement prorogée par différents communiqués et arrêté.

Ce communiqué a également instauré au Tchad les premières mesures de précaution.



COMMUNIQUÉ

Suite à l'épidémie de coronavirus qui sévit dans plusieurs pays de la planète y compris dans les voisinages immédiats du Tchad, le gouvernement de la République du Tchad, après avoir évalué la situation hautement préoccupante, tient à informer l'opinion nationale et internationale qu'en sus des mesures de prévention et de contrôle déjà prises, il a été décidé de ce qui suit :

- 1 - La fermeture des aéroports du Tchad à toutes les compagnies aériennes à l'exception des cargos pour une période de deux semaines pour compter de jeudi 19 mars 2020 à 00 Heure, Par conséquent, il est demandé à tous les tchadiens résidents à l'étranger et désirant regagner le pays de le faire dans le délai requis. Par contre, les frontières terrestres restent ouvertes en dehors de celles du Soudan et de la République centrafricaine ;
- 2 - Le contrôle sanitaire systématique aux portes des frontières nationales et la mise en quarantaine des cas suspects ;
- 3 - L'interdiction de regroupement de plus de cinquante personnes ainsi que les forums et les grandes rencontres prévus au Tchad et impliquant les étrangers ;
- 4 - La limitation stricte des déplacements en dehors des camps de réfugiés ;

5 - Le contrôle sanitaire strict sur toute l'étendue du territoire ;

6 - Les responsables administratifs, techniques, traditionnels et religieux sont instruits à l'effet de mener des activités d'information et de sensibilisation auprès de toutes les couches des populations.

Le Gouvernement rassure l'opinion nationale et internationale qu'à ce jour, aucun cas de coronavirus n'est signalé au Tchad. Il en appelle au bon sens des tchadiens pour le respect strict des mesures d'hygiène et d'assainissement.

N'Djamena, le 16 mars 2020